



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ DE TRAVAUX DE VOIRIE,  
RESEAUX DIVERS ET AMÉNAGEMENTS  
URBAINS, PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ SNTPP**

**DÉCISION N° DM-25-392  
EN DATE DU 17 NOVEMBRE 2025**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n°A-22-178 en date du 19 avril 2022 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre LEBEAU, Adjoint au Maire ;

**VU** l'avis d'appel public à la concurrence envoyé au JOUE et au BOAMP le 31 juillet 2025 relatif aux travaux de voirie, réseaux divers et aménagements urbains ;

**VU** le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 06 novembre 2025 donnant un avis favorable ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société SNTPP jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SNTPP, sise 2 rue de la Corneille – 94120 FONTENAY-SOUS-BOIS, représentée par Monsieur Mickaël CAVANNA, Président Directeur Général, le marché de travaux de voirie, réseaux divers et aménagements urbains.

Les prestations donnent lieu à accord-cadre mono-attributaire s'exécutant par émission de bons de commande sans minimum et avec un montant maximum annuel s'élevant à 8 000 000,00 € HT (9 600 000,00 € TTC).

Le contrat est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa notification. Il est reconductible 3 fois tacitement pour une période d'1 an, soit une durée maximale de 4 ans.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20251117-lmc1H13450H1-AR Date de réception en Préfecture : 17/11/2025 Date de Publication : 17/11/2025
--

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'urbanisme, des  
grands travaux, de l'habitat et des travaux de  
construction, d'entretien et de maintenance des  
équipements publics,

***Signé***

**Pierre LEBEAU**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20251117-lmc1H13450H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 17/11/2025  
Date de Publication : 17/11/2025